

**BONNE PRATIQUE 2006**

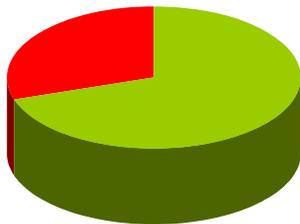
- 1) **Nom de l'entreprise :** LABORATOIRES SARBEC
- 2) **Titre de la bonne pratique:** Développement des lingettes en fibres naturelles
- 3) **Principe du Pacte Mondial concerné :**  
9<sup>ème</sup> « Encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement »
- 4) **Quelles actions respectant le principe votre entreprise a-t-elle mis en œuvre ?**

L'entreprise est spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de produits cosmétiques dont une partie importante en lingettes. Les lingettes génèrent, lors de l'utilisation par le consommateur, énormément de déchets.

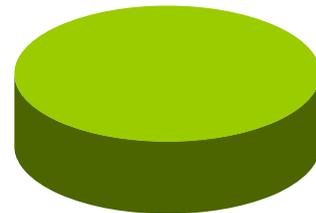
Le support non tissé des *lingettes dites classiques* est composé à 30% de matières plastiques polluantes

Les fibres des *lingettes Corine de Farme* se dégradent à 100% au bout de 3 mois en milieu naturel (eau, CO<sup>2</sup>)  
L'innovation des Laboratoires Sarbec sous sa marque Corine de Farme réside dans le fait d'utiliser un support non tissé 100% fibres naturelles (viscose)

30% mat.plast. polluantes      70% fibres naturelles      100% de fibres naturelles

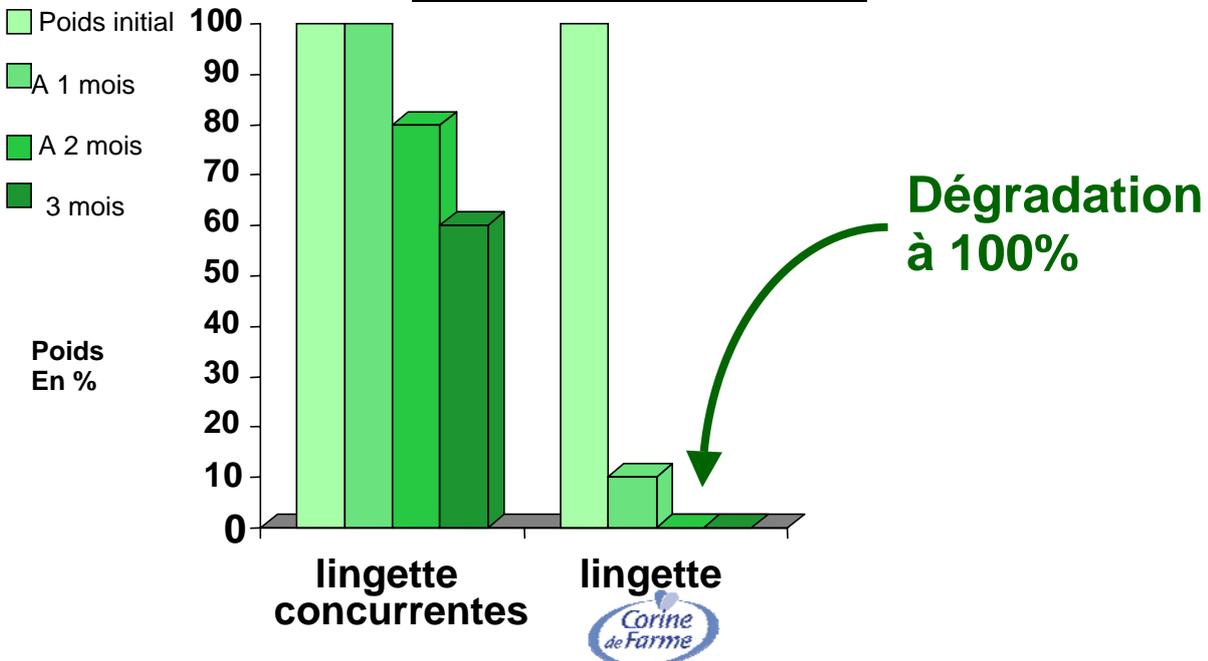


Lingettes concurrentes



Lingettes 

**TAUX DE DEGRATION DES FIBRES**

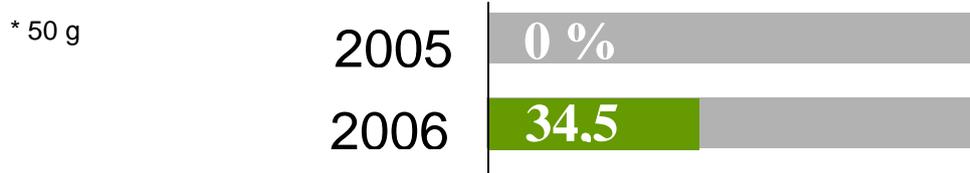


# LES LABORATOIRES SARBEC ET LE PACTE MONDIAL EN 2006

## 5) Quel a été le résultat/le bénéfice de ces actions?

Nous avons réduit de 5 560 000 m<sup>2</sup> l'utilisation de non-tissé contenant des matières plastiques non biodégradables ce qui correspond à une réduction de 83.4 tonnes de matières plastiques.

### PART DU NON-TISSE BIODEGRADABLE\* DANS NOS PRODUCTIONS



### Actions auprès des consommateurs

Nous avons réalisé une campagne de sensibilisation auprès des consommateurs

- ✓ Communication TV (TF1 et M6) du 27 mars 06 au 9 avril 06  
236 GMP, 70% de couverture, 3,4 répétition
- ✓ Dossier de presse envoyé à 200 journalistes qui a généré de nombreux articles
- ✓ Campagne Internet (avril-juin 2006) = 1 000 000 de contacts

## 6) A quel échelon le lancement a-t-il été effectué ?

- Le lancement a été international sous notre marque Corine de Ferme en Avril 2006.
- Le développement sous marque de distributeur n'a pu être effectif par manque d'engagement de nos partenaires lié à un surcoût matières premières

## 7) 5 mots-clés décrivant l'exemple

- Respect de l'environnement
- Progrès écologique
- Dépollution
- Biodégradabilité
- Sensibilisation du consommateur

## 8) Coordonnées du contact dans l'entreprise

Secrétariat Direction Générale  
Sylvie ISAAC  
Tel : +33 / (0) 320 692 665  
E-mail : [sisaac@sarbec.com](mailto:sisaac@sarbec.com)

Direction Commerciale et Marketing  
Loïc TOULEMONDE  
Tel : +33 /(0) 320 692 626  
E-mail : [ltoulemonde@sarbec.com](mailto:ltoulemonde@sarbec.com)

## 9) Lien Internet correspondant au rapport ou d'autres documents relatifs à l'exemple.

Aucun pour le moment.